

Projets éoliens de Luçay-le-Libre

Commune de Luçay-le-Libre - Lettre d'information n°2
Février 2025

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du suivi des deux projets éoliens à Luçay-le-Libre, nous souhaitons vous partager les dernières avancées. Pour rappel, la société RWE développe deux projets distincts sur la commune de Luçay-le-Libre. Le projet éolien Les Beaux Piliers, que nous vous présentions l'année dernière, ainsi que le plus ancien, développé depuis 2016 par Nordex, aujourd'hui RWE.

Un dossier de demande d'autorisation environnementale pour le projet des Beaux Piliers a été déposé le 3 décembre 2024 en Préfecture et est actuellement en cours d'instruction par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). L'ensemble des études a été réalisé, afin de déterminer une implantation d'éoliennes la plus cohérente possible. Vous trouverez en page 4 de cette lettre d'information, une carte rappelant la localisation des deux projets éoliens. Dans les prochains mois, nous vous communiquerons de nouveaux éléments qui nous amèneront jusqu'à la consultation publique, nouvelle étape nécessaire à l'instruction des projets éoliens.

Quant au projet historique, initié il y a plusieurs années, situé au Sud-Est de la commune, il fait aujourd'hui l'objet de nouvelles études pour s'adapter aux attentes locales et aux exigences réglementaires. Ces études, qui s'étendront sur environ un an et demi, permettront de répondre à des questions essentielles, telles que : combien d'éoliennes seront installées? Quelle sera leur taille? Où seront-elles situées?

Nous nous engageons à vous tenir informés régulièrement des avancées de ces deux projets, dans une démarche transparente et respectueuse du territoire.

Bonne lecture !



Jacques Germain
Chef de projets - Les Beaux Piliers
jacques.germain@rwe.com



Florian Letondeur
Chef de projets - Projet de Luçay-le-Libre
florian.letondeur@rwe.com

Suivez les actualités des deux projets : lucaylelibre.projet-eolien.com

Chiffres clés des deux projets

Projet Les Beaux Piliers



2 éoliennes
Hauteur de 195m maximum



14 MW
Puissance maximale



5 600
Foyers alimentés
(chauffage compris et dans le cas maximisant)

Projet de Luçay-le-Libre



2 à 4 éoliennes
Hauteur de 185m maximum



26.4 MW
Puissance maximale



10 100
Foyers alimentés
chauffage compris et dans le cas maximisant (4 éoliennes de 6.6MW)

Des études finalisées pour le projet éolien Les Beaux Piliers

L'étude paysagère du dossier a été réalisée par le bureau d'études Sillage. Cette analyse permet de faire ressortir les enjeux relatifs au cadre de vie des riverains, du patrimoine et monuments remarquables, ainsi que des grandes aires paysagères de la région.

Le volet paysager de l'étude d'impact contient 43 photomontages qui permettent de visualiser ce projet de parc éolien depuis de nombreux points de vue. Il est possible de consulter des photomontages sur le site internet du projet.



Photomontage depuis le lieu-dit du Petit Creuset (Luçay-le-Libre)

Des projets pour la commune grâce aux Beaux Piliers

Convaincus que la transition écologique ne passe pas uniquement par de grands projets, mais doit être réalisée aussi à l'échelle locale et individuelle, RWE finance, dans le cadre de ses projets éoliens, des mesures dites "d'accompagnement". Il s'agit d'une démarche volontaire, non obligatoire, qui permet de financer des projets liés au cadre de vie des habitants, à la transition écologique et énergétique locale et à la protection de la biodiversité.

Ces mesures ont été définies et travaillées avec les élus du Conseil Municipal de Luçay-le-Libre, et votées avec les riverains lors de la permanence du 25 juin 2024.



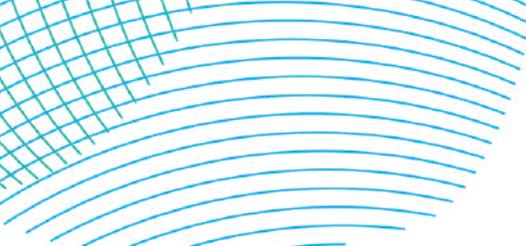
**Participation à
l'enfouissement de
réseaux aériens**



**Plantation de haies ou
d'arbres chez les
riverains à proximité
du parc éolien**



**Remplacement des
lampadaires par de
nouveaux à LED**



Mise à jour des études du projet éolien de Luçay-le-Libre

Nos premières études environnementales et paysagères, réalisées en 2016, nécessitent aujourd'hui une mise à jour. Pendant près d'un an, des analyses détaillées seront menées sur la zone de projet pour étudier l'acoustique, la faune, la flore et le paysage. Ces études permettront de définir les emplacements optimaux pour l'implantation des éoliennes. Elles sont menées par des bureaux d'études indépendants.

L'étude environnementale



Un mât de mesure a été installé depuis le 30 octobre 2024, pour une durée de deux ans. Ce mât est équipé de micros destinés à enregistrer l'activité des chiroptères (chauves-souris) en altitude, contribuant à une meilleure prise en compte de la biodiversité.

L'étude écologique, permet d'étudier sur un cycle biologique complet, soit un an (migration pré-nuptiale, nidification, migration post-nuptiale et hivernage) la présence et l'activité des espèces animales et végétales présentes sur la zone de projet étendue, de jour comme de nuit. L'objectif étant de qualifier les enjeux environnementaux locaux et d'évaluer les impacts d'un éventuel parc éolien sur la faune et la flore environnantes.

Les premières sorties du bureau d'études Envol Environnement ont été réalisées en janvier 2025.



L'étude paysagère



L'étude paysagère s'appuie dans un premier temps sur un diagnostic complet (relief, géologie, monuments et sites emblématiques, villages) pour évaluer la sensibilité du territoire. Ensuite, des photomontages seront réalisés pour simuler la visibilité du parc depuis plusieurs dizaines de points de vue. Ils permettront d'apprécier l'insertion paysagère du parc, et ainsi d'ajuster l'implantation des éoliennes.

L'étude paysagère a démarré en septembre 2024 et est réalisée par le bureau d'études Sillage.

L'étude acoustique

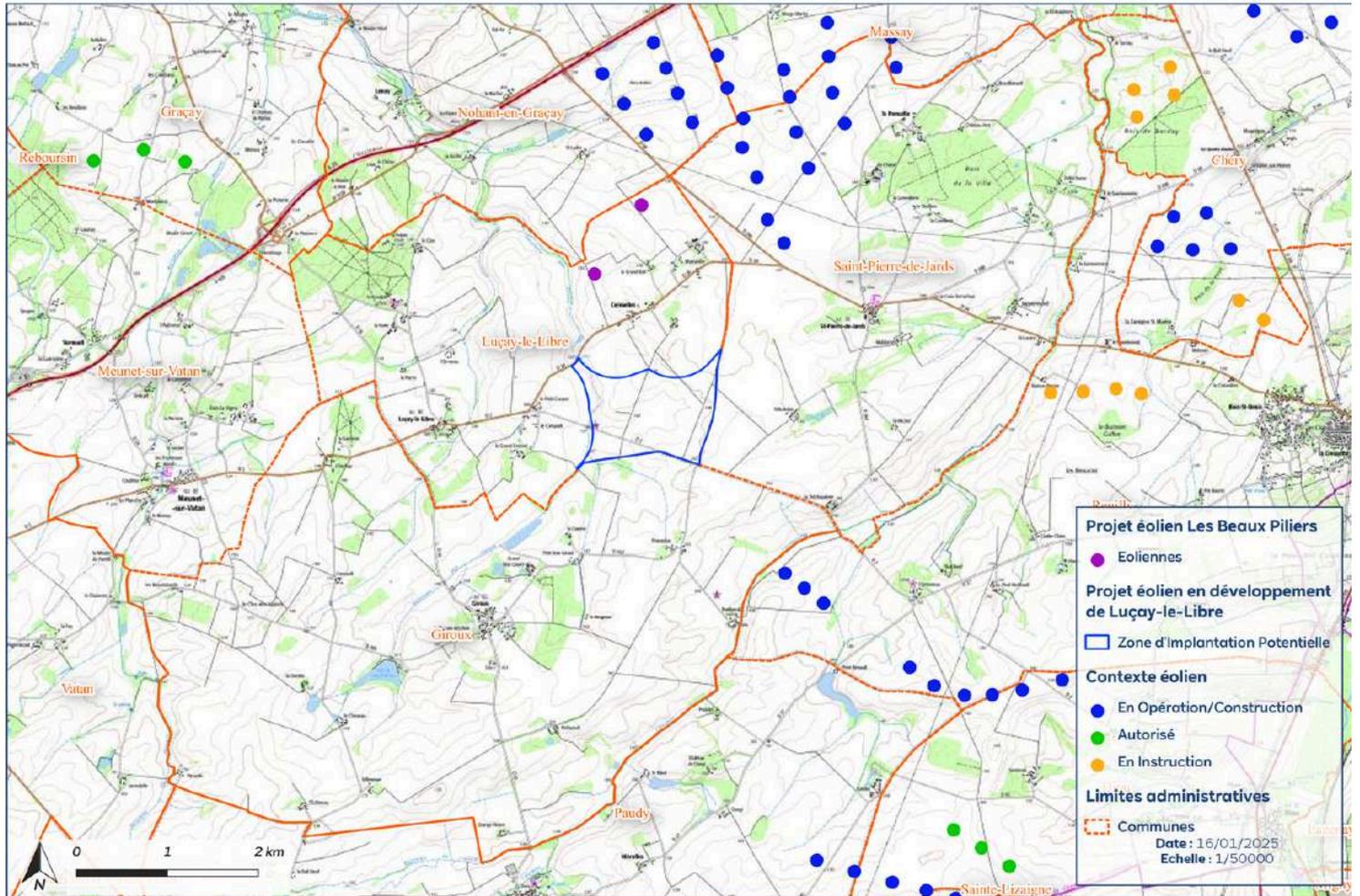


L'étude acoustique permet de mesurer le niveau sonore de la zone d'étude par l'installation de sonomètres dans les maisons les plus proches de celle-ci. Pour ce projet, des micros seront installés début 2026. Ensuite, des modélisations sont réalisées afin d'assurer que le niveau de bruit, après implantation des éoliennes, respectera la réglementation.

Où se situent les deux projets ?

PROJETS EOLIENS DE LUCAY-LE-LIBRE

RWE



Les prochaines étapes des projets

